

RENTREE DES CLASSES

Elle s'effectuera (**entrée boulevard Etienne Clémentel**) comme suit :

CLASSE	DATE
<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} Prépa-Métiers • 1^{ère} année CAP Vente et AAGA 	Lundi 1er septembre à 13h45 (fin des cours à 16h30)
<ul style="list-style-type: none"> • Secondes BAC PRO ASSP et MCAD 	Lundi 1^{er} septembre à 14H00 (fin des cours à 16h30)
<ul style="list-style-type: none"> • Secondes BAC PRO MRC 	Lundi 1^{er} septembre à 14h15 (fin des cours à 16h30)
<ul style="list-style-type: none"> • Terminale CAP AAGA • Terminale CAP Vente 	<p style="text-align: center;"><u>Mardi 2 septembre à 9h30</u> Le matin avec les professeurs principaux L'après-midi emploi du temps normal (fin des cours à 16h30)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Premières BAC PRO 	<p style="text-align: center;"><u>Mardi 2 septembre à 9h45</u> Le matin avec les professeurs principaux L'après-midi emploi du temps normal (fin des cours à 16h30)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Terminales BAC PRO 	<p style="text-align: center;"><u>Mardi 2 septembre à 10h00</u> Le matin avec les professeurs principaux L'après-midi emploi du temps normal (fin des cours à 16h30)</p>



PEDAGOGIE

Livres :

En ce qui concerne les matières d'enseignements professionnels, vous trouverez dans la liste de fournitures en annexe, des manuels qu'il vous revient d'acquérir et pour lesquels une prise en charge des frais pourra se faire par l'intermédiaire du Pass'Région, à hauteur de 50€ par élève dans les librairies partenaires.

ADMINISTRATIF

Pour les élèves qui déjeunent au self, merci d'approvisionner le compte self de votre enfant sur Ecole Directe dès la rentrée.

- Pour les nouveaux élèves les codes seront distribués à la rentrée.
- Pour les élèves déjà scolarisés dans notre établissement en 2024/2025 le règlement du self se fera en ligne

**Pour information, l'établissement sera fermé du
lundi 14 juillet 2025 au vendredi 22 août 2025 inclus**

RESTAURATION SCOLAIRE

Comme mentionné dans notre règlement financier, vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs de **restauration scolaire**.

COLLEGE	6,15 € le repas
LYCEE	6,30 € le repas

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Si votre enfant est en situation de handicap (dossier MDPH, dyslexie, PAI...) veuillez nous le faire savoir en l'indiquant au professeur principal et à la CPE dès la rentrée.

SOLLICITATIONS

Au cours d'une année scolaire, différentes manifestations nous amènent à vous solliciter financièrement par la vente de :

- cartes de loto
- photos
- actions caritatives...

Nous tenons à vous préciser que vous n'avez aucune obligation d'achat.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association des Parents de l'Enseignement Libre, vous propose en début d'année de soutenir son action par le versement d'une cotisation.

Cette association dynamique a besoin du concours de tous les parents : aide pour les festivités, animation de la bibliothèque, encadrement d'une sortie...

Les cotisations versées à cette association reviennent aux enfants sous différentes formes : sorties scolaires, matériels, goûters et jeux de Noël...

Une Association de Parents enthousiaste et volontaire dynamise l'institution et lui permet d'avancer. Un grand merci à tous ceux qui s'investissent et bienvenue aux nouveaux membres.

Le montant de la cotisation est de **24€** cette année (avec l'abonnement à la revue mensuelle « Famille Education »). **ELLE SERA AJOUTEE AUTOMATIQUEMENT A VOTRE PREMIERE FACTURE.**

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS COTISER A CETTE ASSOCIATION, MERCI DE RENVoyer LE TALON CI-DESSOUS A L'ECOLE, SERVICE COMPTABILITE POUR LE JOUR DE LA RENTREE.

Madame et Monsieur Parents de l'élève
en classe de ne souhaitent pas cotiser à l'Association de Parents
d'élèves pour l'année 2025-2026.

Date et Signature,